

Charte d'utilisation du Logo de l'ARTP

L'utilisation du logo de l'ARTP

Cette identité visuelle s'applique à tous les supports de communication utilisés par les équipes financées par l'ARTP (site web, diaporama, document de présentation, poster, film).

Qui contacter pour obtenir le logo?

Veillez vous adresser à : olivier.cuvillier@inserm.fr

Important: toute modification du logo est **proscrite**

Le logo ne doit pas être modifié : cela constitue un brouillage d'image, mais aussi une violation du droit d'auteur.

Les utilisations autorisées :



ARTP
Association
pour la Recherche
sur les Tumeurs
de la Prostate

Le logo 4 couleurs ne peut être utilisé que sur fonds blancs ou de couleurs claires



ARTP
Association
pour la Recherche
sur les Tumeurs
de la Prostate

Le logo noir sur fond blanc n'est autorisé que lorsque des contraintes techniques d'impression l'imposent (impression en Noir et Blanc)



ARTP
Association
pour la Recherche
sur les Tumeurs
de la Prostate

Le logo blanc est utilisé quand des contraintes techniques l'imposent (impression sur fonds de couleurs foncées)



ARTP
Association
pour la Recherche
sur les Tumeurs
de la Prostate